

Accueil / Actualités / L'agglomération Coulommiers Pays de Brie s'engage dans le fonds régional Résilience pour venir en aide aux entreprises locales

L'AGGLOMÉRATION COULOMMIERS PAYS DE BRIE S'ENGAGE DANS LE FONDS RÉGIONAL RÉSILIENCE POUR VENIR EN AIDE AUX ENTREPRISES LOCALES

Actualité du 11/06/20

La communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie a décidé de soutenir la reprise de l'activité des TPE et PME du territoire, très durement touchées par la crise sanitaire, en participant au Fonds Résilience Ile-de-France à hauteur de 150 000 €.

Ce fonds de 100 millions € mis en place par la Région Ile-de-France, en collaboration avec la Banque des territoires et 70 collectivités franciliennes a pour objectif d'accorder un prêt aux entreprises de 0 à 20 salariés **qui n'ont pas ou plus accès au financement bancaire, quels que soient leur statut juridique.**

Concrètement c'est quoi ?

De l'argent, rapidement disponible, qui donne une bouffée d'oxygène aux petits entrepreneurs :

- Avances remboursables sur une durée maximale de 6 ans
- Considérées comme du quasi fonds propre
- Taux zéro
- Différé de remboursement d'une durée maximale de 2 ans.

Comment l'obtenir ?

Demande en ligne simplifiée pour le chef d'entreprise :

- Une plateforme unique accessible via le web : <https://www.iledefrance.fr/fondsresilience>
- Un dossier unique
- Une décision rapide d'attribution

Télécharger la documentation

La participation de la CACPB a été validée en conférence des maires et sera proposée au prochain conseil communautaire du 25 juin 2020.

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
COULOMMIERS PAYS DE BRIE**

13 rue du Général de Gaulle
77120 COULOMMIERS

Nous contacter

